

## Constructyts, l'Opérateur de Compétences de la Construction, entérine plusieurs décisions fondatrices pour son évolution

Paris, le 17 juin 2019

*Le 17 juin s'est tenu le deuxième Conseil d'Administration de l'Opérateur de Compétences de la Construction. A cette occasion, plusieurs décisions importantes ont été prises concernant sa gestion, sa gouvernance et son évolution.*

**Dans le cadre de ses missions, le deuxième Conseil d'Administration de l'Opco de la Construction a entériné les décisions suivantes :**

- ✓ Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 ont été certifiés sans réserve et approuvés par le CA.
- ✓ Le rapport d'activité général 2018 de Constructyts a été présenté et sera publié dans les prochaines semaines.
- ✓ Les propositions de répartition des fonds libres de l'apprentissage ont été validées et ont été transmises aux conseils régionaux.

**Concernant sa gouvernance et l'évolution de son organisation, les décisions suivantes ont été prises :**

- ✓ Le nom Constructyts a été confirmé pour désigner l'Opérateur de Compétences de la Construction.
- ✓ L'évolution en réseau de proximité a été entérinée avec :
  - la dénonciation, pour effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : des conventions techniques et financières envers les Organisations professionnelles délégataires, ainsi que des conventions de délégation à l'égard des Associations paritaires régionales ;
  - la validation du calendrier juridique et social prévisionnel des opérations de fusion.

*« Il était important que ce deuxième conseil d'administration se tienne. Non seulement pour prendre les décisions nécessaires pour assurer la pérennité de nos missions comme le versement des fonds libres aux Régions mais surtout pour entériner des évolutions importantes pour notre réseau. Nous sommes sortis d'une situation de blocage et nous devons tous nous en féliciter. »*  
Gilbert Jacquot, Président de Constructyts.

\*\*\*

### **A propos de Constructyts**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, Constructyts est l'Opérateur de Compétences de la Construction et contribue au développement de la formation professionnelle des salariés des branches du Bâtiment, Négoce des matériaux de construction, Négoce de bois et des Travaux Publics.

Sa mission est d'accompagner les entreprises dans le développement des compétences de leurs salariés, de développer, soutenir et financer l'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et PRO A) et d'appuyer les branches professionnelles dans l'ingénierie de certification et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sectorielle.

Les services, l'expertise de la formation professionnelle et des métiers de la filière de la construction sont portés par les réseaux de proximité de Constructyts. Ils vont à la rencontre des entreprises du

secteur, pour écouter leurs besoins, les conseiller et les accompagner pour réaliser et financer leurs projets de formation.

En 2018, Constructys a accompagné 216 000 entreprises adhérentes et a financé le parcours de 363 000 stagiaires.

**Contact presse - Agence KALAAPA**

Audrey Bizet – 06 24 88 06 69 – [audrey.bizet@kalaapa.com](mailto:audrey.bizet@kalaapa.com)

Virginie Senizergues – 07 82 07 97 96 – [virginie.senizergues@kalaapa.com](mailto:virginie.senizergues@kalaapa.com)